

Auto-école république

N° d'agrément E 07 014 11550 www.autoecole-lisieux.fr N° de Siret : 49369348500010

Permis B / CS

Tarif du Forfait valable du 1^o janvier au 30 juin 2024

Classique	Conduite supervisée (+de18ans)
Une évaluation préalable : 39€ Evaluation du niveau du candidat et détermination d'un certain volume d'heures de formation	Une évaluation préalable: 39€ Evaluation du niveau du candidat et détermination d'un certain volume d'heures de formation
Frais d'inscription et d'enregistrement : 50€	Frais d'inscription et d'enregistrement: 50€
Cours de code illimités*: 210€ Et 1 accès à Prépacode par internet. (150 séries) : 40€	Cours de code illimités*: 210€ Et 1 accès à Prépacode par internet. (150 séries) : 40€
20 heures de conduite effective au volant (Soit 27 leçons de 45 minutes) : 910€	20 heures de conduite effective au volant (Soit 27 leçons de 45 minutes) : 910 €
/	1 rendez-vous préalable avec un accompagnateur : 39€
/	1 rendez-vous pédagogique : 39€
1 accompagnement à l'examen conduite: 50€	1 accompagnement à l'examen conduite: 50 €
Total: 1299 € TTC	Total: 1377 € TTC

* jusqu'à la fin de validité du contrat

L'examen code :

Le candidat peut s'inscrire lui-même chez l'opérateur de son choix pour passer l'examen code (la poste, SGS, ou autre opérateur).

Le tarif est de **30 €** à régler au centre d'examen choisi par le candidat.

Si le candidat le souhaite, l'auto-école peut effectuer la démarche à sa place. L'examen sera alors à régler à l'auto-école.

Prestations non comprises dans le forfait. TTC

1 livre de code : **12 €**

1 Accès Prépacode Internet supplémentaire « pour 150 séries pendant six mois » : **40€**

1 livre de vérifications techniques du véhicule int. /ext. : **5€**

Leçon de conduite supplémentaire de 45 min : **39 €**

Frais d'accompagnement à l'examen de conduite supplémentaire : **50 €**

Documents à fournir.

→ 4 photos d'identité identiques **agrées ANTS**, avec code et signature numérique

→ L'adresse mail de l'élève

→ La pièce d'identité de l'élève

→ 1 attestation d'hébergement

→ L'attestation de recensement

→ L'attestation de J.A.P.D. ou J.D.C. si moins de 25 ans.

→ Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

→ La pièce d'identité de l'hébergeant

→ L'ASSR 2 (pour les moins de 21 ans)

→ 1 acompte de 300€ à l'inscription